



Informations Municipales

Semécourt

JANVIER 2024

Chères concitoyennes, chers concitoyens

L'année 2023 s'en est allée et voilà que le premier mois de l'année se termine. Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule avec plus ou moins d'intensité ses bonnes résolutions. Cette motivation pour améliorer nos vies est souvent contagieuse. Elle irrigue notre entourage qui avec nous formule de nouveaux vœux pour demain.

Mi-janvier nous avons eu un épisode neigeux et dès 8 h nos employés sont intervenus pour faire en sorte que l'ensemble de la commune soit déneigé.

Je rappelle que les riverains dans la mesure de leurs possibilités, doivent dégager les trottoirs au droit de leur propriété.

Météo France avait annoncé une journée de grand gel Néanmoins ce 17 janvier nous a tous surpris. Pour autant la saleuse était passée à 3h sur la départementale pour limiter les risques et nos employés ont pris le relais dès leur prise de poste. Il est rappelé que la Communauté de Communes Rives de Moselle intervient en priorité sur les axes principaux.

Fort heureusement ces épisodes sont brefs et la vie reprend son cours.

Le 17 février prochain vous recevrez la visite des élus du Conseil Municipal des Jeunes pour la collecte destinée à un refuge pour animaux. Ils vous remercient d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Votre maire

Martine MARTIN

MUNICIPALITE

Vous trouverez le compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre joint à ces informations municipales.



AIDE AU CHAUFFAGE

A l'instar des années précédentes, les foyers fiscaux répondant aux critères ci-dessous peuvent bénéficier d'une aide au chauffage. Les personnes concernées doivent se présenter en mairie, munis des pièces suivantes :

-avis d'impôt sur le revenu de l'année 2022 (déclaration établie en 2023)

-un R.I.B

Si le quotient familial déterminé par le quotient du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts est :

- inférieur à 9.990 euros, l'aide est de 220 euros (1ère tranche)

- compris entre 9.990 et 14.300 euros, l'aide est de 170 euros (2ème tranche)

La date limite de dépôt des demandes est le 29 février 2024



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Mme le maire rappelle les termes de l'arrêté municipal du 10 décembre 2010 relatif à l'entretien des trottoirs et caniveaux par les riverains

« Les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leur immeuble. Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires devront participer au déneigement et seront tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de un mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.

S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique ».

Ces mesures donneront des résultats satisfaisants seulement si chacun y contribue et remplit les obligations imposées par la loi. Il en va de l'intérêt de tous.

LES ECOLES

Modalités d'inscription

Groupe scolaire Jean-Morette
6, place Curie
57280 SEMECOURT
Tel : 03.87.51.11.22
ecole.semecourt@gmail.com



INSCRIPTION SCOLAIRE RENTREE 2024

Enfants nés en 2021 –

Procédure d'inscription à l'école maternelle en Petite Section

ETAPE1 : PASSAGE MAIRIE

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, les inscriptions à la mairie se tiennent **du lundi 29 janvier au vendredi 8 mars 2024.**

Merci de vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : carnet de santé

La mairie vous délivre un certificat d'inscription et un dossier à compléter.

ETAPE 2 : PASSAGE ECOLE

Une fois le passage en mairie effectué, les documents complétés et signés, vous êtes invités à contacter Mme Cacic, directrice du groupe scolaire afin de finaliser l'inscription administrative de votre enfant en apportant le certificat d'inscription de la mairie et le dossier école.

- En prenant RDV par téléphone au 03.87.51.11.22 aux heures d'ouverture de l'école : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Mme Cacic est avec sa classe de GS/CP toute la semaine et déchargée le vendredi.
- Si votre enfant a des frères et sœurs qui fréquentent déjà notre établissement, les documents peuvent être remis directement à Mme Cacic.

Ce RDV se fera à l'école élémentaire au 6 place Curie.

ETAPE 3 : VISITE ECOLE MATERNELLE – RUE PIERRE CURIE

Une vingtaine d'élèves de petite section sont attendus à la rentrée scolaire 2024. De ce fait, nous vous informerons d'une visite de l'école maternelle avec votre enfant un samedi matin du mois de juin de 10h à 11h30. Il vous sera proposé de rester avec votre enfant afin de l'accompagner dans ses premiers pas à l'école en jouant, en profitant de la cour de récréation.

CENTRE ACTION SOCIALE



DON DU SANG

Le prochain don de sang aura lieu le 12 février de 15h à 19h à la salle des fêtes de Maizieres les Metz



Ci-après le calendrier pour le bus mis à disposition des personnes de 55 ans et plus pour se rendre à Metz : 2 et 16 février – 1er, 15 et 29 mars – 12 et 26 avril - 10 et 24 mai – 7 et 21 juin.

Départ rue nationale à 13h30 ; Rond-point « Aromate » 13h38

Retour rond-point « Aromate » 18h35 ; rue Nationale 18h38

ASSOCIATIONS



THEATRE

« Turbulences »

par la **Compagnie Nogara d'Argancy**

Mise en scène : Véronique HENON-HILAIRE

Présentation : Une soirée entre amis qui s'annonçait conviviale...

Un drame d'un côté, une excellente nouvelle de l'autre...

Mixez tout cela et vous obtenez Turbulences, une pièce qui décoiffe !

De rebondissements en péripéties, de quiproquos en incompréhensions, la soirée s'annonce mouvementée.

Venez nombreux. Rien de tel que le rire pour chasser la grisaille hivernale !

Le Samedi 27 Janvier à 20h

Salle des Fêtes de Semécourt

Entrée libre, sortie au Chapeau

Pas de réservation